

**DAEVIDIAK AUDIT**



---

**Loisirs & Culture**  
Siège social : 63 rue Sérurier  
02000 LAON

SIREN : 780 193 686

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2023**

---



**Loisirs & Culture**  
Siège social : 63 rue Sérurier  
02000 LAON

SIREN : 780 193 686

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**Exercice clos le 31 décembre 2023**

A l'assemblée générale ordinaire de l'Association LOISIRS & CULTURE

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale en date du 22 mars 2019, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LOISIRS & CULTURE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration, le 24 avril 2024.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

**13 Rue de Bousson – 02000 LAON**

Tél : 03.75.00.10.70 - CRCC Hauts de France

Société par actions simplifiée de Commissariat aux comptes au capital de 1 000 €  
RCS Saint-Quentin 751 745 746 – Code APE 6920Z – TVA intracommunautaire FR 54 751 745 746



## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux adhérents.**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

**13 Rue de Bousson – 02000 LAON**

Tél : 03.75.00.10.70 - CRCC Hauts de France

Société par actions simplifiée de Commissariat aux comptes au capital de 1 000 €  
RCS Saint-Quentin 751 745 746 – Code APE 6920Z – TVA intracommunautaire FR 54 751 745 746

## DAEVIDIAK AUDIT



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

A LAON, le 13 mai 2024

**Pour la société DAEVIDIAK AUDIT**  
**Damien DAEVIDIAK**  
**Commissaire aux comptes**

**13 Rue de Bousson – 02000 LAON**

Tél : 03.75.00.10.70 - CRCC Hauts de France

Société par actions simplifiée de Commissariat aux comptes au capital de 1 000 €  
RCS Saint-Quentin 751 745 746 – Code APE 6920Z – TVA intracommunautaire FR 54 751 745 746



## ANNEXE

### **DESCRIPTION DETAILLÉE DES RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Donations temporaires d'usufruit</i>				
<i>Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires</i>				
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>	100 309	100 309		
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	274 662	217 656	57 006	81 201
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes</i>				
<i>Biens reçus par legs ou donations</i>				
<i>Immobilisations financières</i>				
<i>Participations et créances rattachées</i>				
<i>Autres titres immobilisés</i>	9 840		9 840	9 840
<i>Prêts</i>	7 762		7 762	7 762
<i>Autres immobilisations financières</i>	2 712		2 712	2 712
<b>Total I</b>	<b>395 285</b>	<b>317 965</b>	<b>77 320</b>	<b>101 515</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<i>Stocks et en-cours</i>				
<i>Stocks et en-cours de production (biens et services)</i>				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>				
<i>Créances</i>				
<i>Créances usagers et comptes rattachés</i>	30 959	4 801	26 158	31 347
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>				
<i>Autres créances</i>	184 350		184 350	140 540
<i>Autres postes de l'actif circulant</i>				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	81 277		81 277	80 240
<i>Instruments de trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	247 360		247 360	279 848
<i>Charges constatées d'avance</i>	5 033		5 033	7 325
<b>Total II</b>	<b>548 981</b>	<b>4 801</b>	<b>544 180</b>	<b>539 199</b>
<i>Frais d'émission des emprunts (III)</i>				
<i>Primes de remboursement des emprunts (IV)</i>				
<i>Ecart de conversion – Actif (V)</i>				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>944 266</b>	<b>322 766</b>	<b>621 500</b>	<b>640 713</b>
<i>Legs nets à réaliser :</i>				
<i>acceptés par les organes statutairement compétents</i>				
<i>autorisés par l'organisme de tutelle</i>				
<i>Dons en nature restant à vendre :</i>				

## Bilan passif

	Exercice 31/12/2023	Exercice 31/12/2022
<b>FONDS PROPRES</b>		
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>		
<i>Fonds propres statutaires</i>	51 624	51 624
<i>Fonds propres complémentaires</i>		
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>		
<i>Fonds statutaires</i>		
<i>Fonds propres complémentaires</i>		
<i>Ecart de réévaluation</i>		
<i>Réserves</i>		
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves pour projets de l'entité</i>	340 960	475 437
<i>Autres réserves</i>		
<i>Report à nouveau</i>		
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	-57 345	-134 477
<b>Situation nette (sous-total)</b>	335 239	392 584
<i>Fonds propres consommables</i>		
<i>Subventions d'investissement</i>	16 161	23 142
<i>Provisions réglementées</i>		
<b>Total I</b>	351 400	415 727
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
<i>Fonds reportés liés aux legs ou donations</i>		
<i>Fonds dédiés</i>	91 428	
<b>Total II</b>	91 428	
<b>PROVISIONS</b>		
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>	64 310	44 008
<b>Total III</b>	64 310	44 008
<b>DETTES</b>		
<i>Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)</i>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>	11 091	15 919
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>		
<i>Avances et commandes reçues sur commandes en cours</i>		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	47 204	62 066
<i>Dettes des legs ou donations</i>		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	35 139	38 846
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
<i>Autres dettes</i>	529	2 247
<i>Instruments de trésorerie</i>		
<i>Produits constatés d'avance</i>	20 400	61 900
<b>Total IV</b>	114 363	180 979
<i>Ecart de conversion passif (V)</i>		
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	621 500	640 713

(1) Dont à plus d'un an (a)	6 201
Dont à moins d'un an (a)	108 162
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

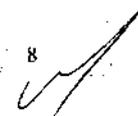


## Compte de résultat

	Exercice 31/12/2023	Exercice 31/12/2022
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
<i>Cotisations</i>		
<i>Ventes de biens et de services</i>		
<i>Ventes de biens</i>		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
<i>Ventes de prestations de services</i>	136 142	124 346
<i>Dont parrainages</i>		
<i>Produits de tiers financeurs</i>		
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	644 229	434 622
<i>Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable</i>		
<i>Ressources liées à la générosité du public</i>	1 500	3 950
<i>Dont Dons manuels</i>		
<i>Dont Mécénats</i>		3 950
<i>Dont Legs, donations et assurances-vie</i>		
<i>Contributions financières</i>		
<i>Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges</i>	44 506	54 859
<i>Utilisation des fonds dédiés</i>		
<i>Autres produits</i>	5	20
<b>Total I</b>	<b>826 382</b>	<b>617 797</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
<i>Achats de marchandises</i>		
<i>Variation des stocks</i>		
<i>Autres achats et charges externes</i>	301 902	328 716
<i>Aides financières</i>		6 086
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	12 705	12 449
<i>Salaires et traitements</i>	337 195	311 977
<i>Charges sociales</i>	94 678	74 978
<i>Dotations aux amortissements et aux dépréciations</i>	32 183	32 640
<i>Dotations aux provisions</i>	15 965	
<i>Reports en fonds dédiés</i>	91 428	
<i>Autres charges</i>	602	1 035
<b>Total II</b>	<b>886 659</b>	<b>767 881</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-60 276</b>	<b>-150 084</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
<i>De participation</i>		
<i>D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé</i>		
<i>Autres intérêts et produits assimilés</i>	2 169	811
<i>Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges</i>		
<i>Différences positives de change</i>		
<i>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		
<b>Total III</b>	<b>2 169</b>	<b>811</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
<i>Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions</i>		
<i>Intérêts et charges assimilées</i>	175	159
<i>Différences négatives de change</i>		
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		
<b>Total IV</b>	<b>175</b>	<b>159</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>1 993</b>	<b>652</b>

## Compte de résultat

<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I- II+III-IV)</b>	<b>-58 283</b>	<b>-149 432</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
<i>Sur opérations de gestion</i>	7 210	2 136
<i>Sur opérations en capital</i>		2 400
<i>Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges</i>	6 981	24 696
<b>Total V</b>	<b>14 191</b>	<b>29 232</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
<i>Sur opérations de gestion</i>	8 845	13 963
<i>Sur opérations en capital</i>		
<i>Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions</i>	4 408	314
<b>Total VI</b>	<b>13 253</b>	<b>14 277</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>938</b>	<b>14 955</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	<b>842 742</b>	<b>647 839</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>900 087</b>	<b>782 317</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-57 345</b>	<b>-134 477</b>



## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : LOISIRS ET CULTURE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 621 500 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 57 345 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

**Règles et méthodes comptables**

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

**Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**Provisions**

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

**Produits et charges exceptionnels**

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

A handwritten signature in black ink, appearing to be a cursive name, located in the bottom right corner of the page.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
<i>- Frais d'établissement et de développement</i>				
<i>- Fonds commercial</i>				
<i>- Autres postes d'immobilisations incorporelles</i>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
<i>- Terrains</i>				
<i>- Constructions sur sol propre</i>				
<i>- Constructions sur sol d'autrui</i>				
<i>- Installations générales, agencements et aménagement des constructions</i>				
<i>- Installations techniques, matériel et outillage industriels</i>	102 231		1 922	100 309
<i>- Installations générales, agencements aménagement divers</i>	132 863			132 863
<i>- Matériel de transport</i>	75 939			75 939
<i>- Matériel de bureau et informatique, mobilier</i>	66 258	7 282	7 680	65 860
<i>- Emballages récupérables et divers</i>				
<i>- Immobilisations corporelles en cours</i>				
<i>- Avances et acomptes</i>				
<b>Immobilisations corporelles</b>	377 292	7 282	9 602	374 971
<i>- Participations évaluées par mise en équivalence</i>				
<i>- Autres participations</i>				
<i>- Autres titres immobilisés</i>	9 840			9 840
<i>- Prêts et autres immobilisations financières</i>	10 474			10 474
<b>Immobilisations financières</b>	20 314			20 314
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>397 606</b>	<b>7 282</b>	<b>9 602</b>	<b>395 285</b>



## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
<i>- Frais d'établissement et de développement</i>				
<i>- Fonds commercial</i>				
<i>- Autres postes d'immobilisations incorporelles</i>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
<i>- Terrains</i>				
<i>- Constructions sur sol propre</i>				
<i>- Constructions sur sol d'autrui</i>				
<i>- Installations générales, agencements et aménagements des constructions</i>				
<i>- Installations techniques, matériel et outillage industriels</i>	102 231		1 922	100 309
<i>- Installations générales, agencements aménagements divers</i>	113 508	9 926		123 434
<i>- Matériel de transport</i>	21 184	14 928		36 112
<i>- Matériel de bureau et informatique, mobilier</i>	59 167	6 622	7 680	58 110
<i>- Emballages récupérables et divers</i>				
<b>Immobilisations corporelles</b>	296 091	31 476	9 602	317 965
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	296 091	31 476	9 602	317 965

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 230 817 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>	7 762		7 762
<i>Autres</i>	2 712		2 712
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	30 939	30 939	
<i>Autres</i>	184 350	184 350	
<i>Charges constatées d'avance</i>	5 033	5 033	
<b>Total</b>	230 817	220 343	10 474
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

## Notes sur le bilan

## Produits à recevoir

	Montant
<i>Produits à recevoir</i>	168 720
<i>Intérêts courus s/ valeurs mobilière</i>	1 277
<b>Total</b>	<b>169 998</b>

## Fonds propres

## Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>	51 624				51 624
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>					
<i>Ecart de réévaluation</i>					
<i>Réserves</i>	475 437	-134 477			340 960
<i>Report à Nouveau</i>					
<i>Excédent ou déficit de l'exercice</i>	-134 477	134 477		57 345	-57 345
<b>Situation nette</b>	<b>392 584</b>			<b>57 345</b>	<b>335 239</b>
<i>Fonds propres consommables</i>					
<i>Subventions d'investissement</i>	23 142			6 981	16 161
<i>Provisions réglementées</i>					
<i>Droits de propriétaires (Commodat)</i>					
<b>TOTAL</b>	<b>415 727</b>			<b>64 326</b>	<b>351 400</b>

## Notes sur le bilan

## Provisions

## Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<i>Lièges</i>					
<i>Garanties données aux clients</i>					
<i>Pertes sur marchés à terme</i>					
<i>Amendes et pénalités</i>					
<i>Pertes de change</i>					
<i>Pensions et obligations similaires</i>					
<i>Pour impôts</i>					
<i>Renouvellement des immobilisations</i>					
<i>Grax entretien et grandes révisions</i>					
<i>Charges sociales et fiscales</i>	44 008	20 301			64 310
<i>sur congés à payer</i>					
<i>Autres provisions pour risques et charges</i>					
<b>Total</b>	<b>44 008</b>	<b>20 301</b>			<b>64 310</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
<i>Exploitation</i>		15 965			
<i>Financières</i>		4 336			
<i>Exceptionnelles</i>					

– Provisions pour congés payés: 42 670,23 €

L'association constate les congés payés dus à la fin de la période en provision pour charges.

– Provision pour risque d'emploi: 21 639,42 €

Afin de couvrir le coût social des indemnités qui seraient dues aux salariés lors d'une éventuelle fin d'activité, l'association a constitué une provision d'un montant de 21 639,42 € au 31 décembre 2023. Cette provision représente 75% des indemnités de licenciement des salariés au 31 décembre 2023.

## Notes sur le bilan

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 114 363 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	11 091	4 890	6 201	
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	47 204	47 204		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	35 139	35 139		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Groupes-Associés et autres dettes</i>	529	529		
<i>Produits constatés d'avance</i>	20 400	20 400		
<b>Total</b>	<b>114 363</b>	<b>108 162</b>	<b>6 201</b>	
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice</i>	4 828			
<i>Dettes contractées auprès des associés</i>				

## Notes sur le bilan

## Charges à payer

	Montant
<i>Fournisseurs sup</i>	6 636
<i>Electricité-facture non parvenue</i>	3 161
<i>Gaz - facture non parvenue</i>	6 208
<i>Eau facture non parvenue</i>	127
<i>Honoraire-facture non parvenue</i>	4 200
<i>Complément fonds social à payer</i>	14 771
<i>Divers - charges à payer</i>	529
<b>Total</b>	<b>35 631</b>

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Charges constatées d'avance</i>	5 033		
<b>Total</b>	<b>5 033</b>		

## Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
<i>Produits constatés d'avance</i>	20 400		
<b>Total</b>	<b>20 400</b>		

## Autres informations

## Contributions volontaires

	N	N-1
<b>Ressources</b>		
<i>Bénévolat</i>		
<i>Prestations en nature</i>	1 500	1 500
<i>Dons en nature</i>	104 632	124 605
<b>Total</b>	<b>106 132</b>	<b>126 105</b>
<b>Emplois</b>		
<i>Secours en nature</i>		
<i>Mise à disposition gratuite de biens et services</i>	1 500	1 500
<i>Prestations</i>		
<i>Persunnel bénévole</i>	104 632	124 605
<b>Total</b>	<b>106 132</b>	<b>126 105</b>

La valorisation du Bénévolat (Bénévole culture loisirs et bénévoles Réunion bureau et CA) sur l'exercice clos au 31.12.2023 s'élève à un montant total de 104 635 € représentant 6 194 heures sur une base de 11,65 € de l'heure majoré d'un taux de charges sociales de 45%.

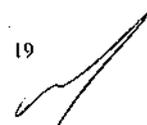
La valorisation de mise à disposition de locaux s'élève à un montant de 1 500 €:

- Mise à disposition Local Béarn à Chauny: Valeur estimée par le propriétaire 1 500 €/an
- Mise à disposition à titre gratuit de l'immeuble rue Serrurier à Laon: le propriétaire n'a pas communiqué la valeur locative.

## Notes sur le compte de résultat

## Charges et produits d'exploitation

Subventions d'exploitation	
DDCS FONJEP	9 460,50
Subvention divers ETAT	294 863,78
Subvention Région	22 000,00
Subvention département	10 000,00
Communauté de communes	5 200,00
Fonctionnement commune droit commun	90 000,00
CAF Fonctionnement	83 364,00
CAF Animation globale	70 785,00
CAF Collectif famille	23 682,00
CAF REAAP	5 081,00
CAF LEAP	4 081,83
CAF PS Jeunes	6 435,45
Subventions Fonctionnement autres	19 275,46
	<b>644 229,02</b>



## Notes sur le compte de résultat

## Suivi des fonds dédiés

Tableau variation des fonds dédiés							
Variation des fonds dédiés issus de	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation (1)							
FNADT					7 018,24	7 018,24	
DDFIP					56 000,00	56 000,00	
ACAD AMIENS					700,00	700,00	
CONSEIL REG					9 476,01	9 476,01	
DDETS					2 500,00	2 500,00	
REGION HDF					15 733,28	15 733,28	
Contributions financières d'autres organismes (1)							
Projet 1							
Projet 2							
Ressources liées à la générosité du public(1)							
Projet 1							
Projet 2							
<b>TOTAL</b>					<b>91 427,53</b>	<b>91 427,53</b>	

